



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067400

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 17.04.12

## **1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Prednisolonum micronis.

N° d'article 06740000

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Substance active pharmaceutique

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse**

Hänseler AG  
Industriestrasse 35  
9101 Herisau  
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58  
Adresse email de la personne  
responsable pour  
cette FDS sdb@haenseler.ch

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **2. Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification règlement (CE) no 1272/2008)  
Acute Tox. 4 H302

#### **Classification selon les Directives CE**

Classification Xn, R22

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Attention

#### **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

#### **Conseils de prudence**

P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067400

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 17.04.12

P330

Rincer la bouche.

P501.3

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

**Symboles de danger**

Nocif

**Phrase(s) de risque**

22

Nocif en cas d'ingestion.

**Phrase(s) S**

36/37

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

contient

prednisolone

**3. Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique**

substances

**Composants dangereux****prednisolone**

No. CAS

50-24-8

No. EINECS

200-021-7

Concentration

&gt;= 50 %

Classification

Xn, R22

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

**4. Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

**En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

**En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

**En cas d'ingestion**



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067400

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 17.04.12

Appeler immédiatement le médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Développement des gaz toxiques. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO)

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation de poussières. Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

#### **Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas nécessaire.

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservé les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'action de la lumière. Le produit est hygroscopique.

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067400

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 17.04.12

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Nettoyer complètement après le travail. Les femmes enceintes doivent absolument éviter l'inhalation du produit et tout contact avec la peau.

### Protection respiratoire - Note

En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant; Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

### Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

### Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection du corps

Combinaison de protection

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	Poudre
<b>Couleur</b>	blanchâtre
<b>Odeur</b>	inodore
<b>Point de fusion</b>	
Valeur	env. 235 °C
<b>Point d'ébullition</b>	
Remarque	Non déterminé
<b>Point d'éclair</b>	
Remarque	Non applicable
<b>Inflammabilité</b>	
Ne s'enflamme pas	
<b>Densité</b>	
Remarque	Non déterminé
<b>Hydrosolubilité</b>	
Remarque	insoluble
<b>Décomposition thermique</b>	
Valeur	env. 235

### 9.2. Autres informations

#### Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. Produit hygroscopique.

## 10. Stabilité et réactivité



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067400

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 17.04.12

## 10.4. Conditions à éviter

### Décomposition thermique

Valeur env. 235

## 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	souris	
DL 50	1680	mg/kg

#### corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

#### sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

## 12. Informations écologiques

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité

évaluation Facilement biodégradable

### 12.6. Autres effets néfastes

#### Information supplémentaire sur l'écologie

Produit menace l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée.

#### Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

### Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

### Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## 15. Informations réglementaires



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067400

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 17.04.12

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

For this substance a chemical safety assessment has not been carried out.

## 16. Autres informations

### R-phrases listed in chapter 3

22 Nocif en cas d'ingestion.

### Hazard statements listed in chapter 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

### Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\*  
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.